



BULLETIN D'ADHESION

TENNIS CLUB DE MABLY

SAISON 2023 - 2024

Nouvelle inscription (certificat médical sauf enfants (QS Sport))

Renouvellement (certificat médical tous les 3 ans (sauf enfants) / QS-Sport les autres années)

Numéro de licence _____ Classement _____

NOM DE JEUNE FILLE : _____ NOM D'USAGE : _____

PRENOM _____ SEXE : M F

DATE DE NAISSANCE ____/____/____ LIEU DE NAISSANCE : _____

ADRESSE : _____

TEL : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ EMAIL : _____ @ _____

Pour les mineurs : Nom et prénom du représentant légal : _____

Carte magnétique d'accès aux courts 15 €

ADULTES SANS ENTRAINEMENTS (ADHESION + LICENCE)

- Adulte 185 €
- Etudiant et - 18 ans 150 €

ADULTES AVEC ENTRAINEMENTS (ADHESION + LICENCE + ENTRAINEMENTS)

- Adulte 1 entraînement 1h30 / semaine 375 €
- Adulte 2 entraînements 1h30 / semaine 575 €
- Adulte 2^{de} série 1 entraînement 1h30 / semaine 275 €
- Etudiant 1 entraînement 1h30 / semaine 275 €
- Etudiant 2 entraînements 1h30 / semaine 380 €

ECOLE DE TENNIS ET GPE COMPETITION (ADHESION + LICENCE + ENTRAINEMENTS)

- Mini tennis (cours 1h, enfants nés après 2017) 145 €
- 1 entraînement 1h30 / semaine 225 €
- 2 entraînements 1h30 / semaine 345 €
- 3 entraînements (3x1h30) / semaine 445 €
- Entraînements physiques 1 fois par semaine 75 €**

Réduction famille nombreuse à partir de 4 adhésions : -5% sur le total

Tournez SVP

TOTAL A PAYER

€



BULLETIN D'ADHESION - TENNIS CLUB DE MABLY SAISON 2023 - 2024 – suite

Mode de règlement

- Chèque Carte MRA (code obligatoire) PASS'REGION (document obligatoire)
 Chèques vacances plafonné Coupon sport plafonné

Possibilité de régler en 2 ou 3 fois. Montant mini du 1^{er} versement : 1/3 du total à payer

Encaissements souhaités au dos des chèques et (maxi 12/2023)

Numéro des chèques : _____ / _____ / _____

Nom et prénom de l'adhérent derrière les chèques si le nom du parent est différent.

Attention : aucune inscription ne sera acceptée sans les pièces suivantes :

- Bulletin intégralement complété et signé Règlement complet
 Certificat médical de moins de 3 ans ou attestation QS-sport « négatif »
 Pour les mineurs : autorisation de droit à l'image complétée et signée (doc annexe)

Enfants

Par mesure de sécurité, à la fin des cours, les enfants accompagnés doivent impérativement être récupérés dans le club-house. Les enfants de moins de 15 ans ne seront pas autorisés à quitter l'enceinte du club seuls, sauf autorisation écrite des parents.

Toute absence d'un élève doit être signalée à l'entraîneur avant le début du cours.

Certificats médicaux

La loi sur le sport (article L.231-2 du code du sport) subordonne la délivrance d'une licence sportive à la production d'un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de ce sport, lors de toute première adhésion, ou tous les 3 ans en cas d'adhésion sans interruption au sein du même club. Dans ce cas, une attestation de réponse par la négative à toutes les questions du questionnaire santé QS-Sport devra être produite par le licencié.

Depuis 2021, pour les mineurs, seule l'attestation de réponse négative au QS sport est demandé pour les mineurs. Si une seule réponse positive au QS sport, le certificat médical reste de mise.

Assurances

Chaque membre a intérêt à souscrire une assurance individuelle couvrant les dommages corporels auxquels peut l'exposer sa pratique sportive, hors le contrat groupe compris dans la licence FFT

Protection des données personnelles (RGPD)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux membres du bureau du club, pour la gestion de ses activités et pour une partie à la FFT. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès aux informations vous concernant et un droit de rectification. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au président du club.

Je reconnais que l'adhésion au Club entraîne l'acceptation des statuts et du règlement intérieur du Club et de ceux de la FFT.

Je reconnais avoir pris connaissance des risques inhérents à la pratique sportive, avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence et avoir été informé de l'intérêt de souscrire une assurance complémentaire pour une meilleure indemnisation en cas de dommages corporels.

J'atteste être en possession d'un certificat médical de moins de trois ans et de non-contre-indication à la pratique du tennis y compris en compétition (et je le fournis).

J'atteste avoir répondu par la négative à toutes les questions du QS-Sport.

J'autorise le Club pour sa communication interne et/ou externe à utiliser l'image de la personne objet de la présente fiche, et cela pour tout type de support (notamment site internet du club, facebook, instagram...). Si je ne le souhaite pas, j'en informe de manière écrite le président du club.

Date _____

Signature _____

Représentant légal pour les mineurs